

COMPTE-RENDU SYNTHETIQUE DE REUNION COMMISSION *Données* du CNIG du 23 mars 2021

Objet : Réunion de la commission *Données* du CNIG
du mardi 23/03/2021 de 9h30 à 12h30.

Ordre du jour :

1. Introduction par madame la députée Valeria Faure-Muntian
2. Planification du nouveau CNIG (Thomas Cottinet, Chef d'Ecolab)
3. Les conséquences du rapport Bothorel (Olivier Dissard, Ecolab/MTE)
4. Qualification de la Donnée et standard (Arnauld Gallais, CEREMA)
5. Point sur le Lidar (Loïc Gondol, IGN)
6. Feuille de route PCRS (Anne Sagot-Duvauroux, GIP Atgeri)
7. GT réseaux électriques (Guillaume Mallard, ENEDIS)
8. Proposition de création d'un GT réseaux d'eaux (Gilles Chuzeville, Grand Lyon)
9. Divers

Accès aux présentations, disponible sur http://cnig.gouv.fr/?page_id=640.

Date envisagée pour la prochaine commission Données : **jeudi 10 juin 2021**

Date	Visa	Nom
Relecture	07/04/2021	Les participants.
Validation	07/04/2021	Dominique Caillaud, président de la Commission Données

Participants – Organisme	
Dominique Caillaud, président	Gilles Chuzeville – ASTEE et Grand-Lyon
Valéria Faure-Muntian, députée	Gilles Martinoty – SHOM
Thomas Cottinet – MTE/SRI/Ecolab	Gilles Guillouet – MTES
Adeline Clifford – ASTEE	Guillaume Malard – ENEDIS
Alix Marc – AITF	Jean-Claude Maniquaire – DGFIP/Cadastre
Aurelia Tanaka – OFB	Jennifer Amsallem – INRAE
Azad Polat – AFIGEO	Joachim Demare – Le Havre
Anne Fromage-Mariette – OpenIG	Julia Zucker – MTES/DMA
Anne Sagot-Duvauroux – GIP ATGERI	Loic Gondol – IGN/SPRI
Arnauld Gallais – CEREMA	Maud Bessaguer – BFC
Bertrand Clergeot – OGE	Mickael Vadin – GéoGrand-Est
Bruno Iratchet – Realia	Nicolas Lambert – IGN/DP/chef SPRI
Cedric Ansard – Plateforme Hauts de France	Olivier Dissard – MTES/SRI/Ecolab
Cedric Seigneuret – géoVendée	Patrick Alayrangues – Altereo
Christophe Nicolle – Plateforme Pays de Loire	Philippe Mussi – président de la commission AT
Claude Penicand – IGN	Pierre Vergez – IGN/CNIG
Elise Ladurelle – Afigéo	Régis Taisne – FNCCR
Eric Tschudy – DREAL Grand-Est	Sébastien Bonnefoix – Ile de France
Fabrice Taillefumier – CRIGE Normandie	Stéphane Mevel-Vianay – GéoBretagne
Florian Thomas – France Agrimer	Vincent Fabry – Plateforme Hauts de France
François Chirié – IGN	Amelie Logon – non identifiée

Compte rendu synthétique :

1) Introduction de Valeria Faure-Muntian, députée, chargée du rapport de juillet 2018 sur les «Données géographiques souveraines».

L’Ouverture des données publique a été votée il y a quelques années, initiant une réforme exigeante. L’IGN s’y est immédiatement appliqué car son cœur de son métier concerne des Données socles. Pour de nombreuses autres administrations, les processus d’accès restent complexes à appréhender.

Ce progrès est très important pour la société, pour stimuler la recherche, la créativité et l’innovation des entreprises françaises. Pour l’intelligence artificielle, on s’appuie encore sur des Données qui viennent de l’extérieur à l’Union Européenne et dont on ne peut pas mesurer la fiabilité. L’importance de la Donnée souveraine est mise en évidence. Par ailleurs, quand la Donnée remonte directement des territoires, ceux-ci en bénéficient en retour, pour la mobilité et l’accompagnement des citoyens.

La Commission Données est un acteur indispensable pour créer la ville intelligente « smart city » de demain. Les standards de qualité appliqués à la donnée vont asseoir une politique locale la plus efficace possible. Nous avons absolument besoin d’un CNIG tel qu’envisagé dans le rapport de 2018, doté d’une capacité de gouvernance et d’une proactivité permettant de déterminer priorités et types de travaux nécessaires.

La gestion plus ouvertes des réseaux, du bâti ou de l’occupation du sol, ainsi que de toutes les Données participera de l’évolution technique et technologique de la France.

Les citoyens seront plus proches des décisions, et ils seront replacés au centre de la politique publique.

2) Planification du nouveau CNIG

Intervention de Thomas Cottinet, chef d'Ecolab :

Par les propositions de Thomas Lesueur, Commissaire général au Développement Durable (CGDD), la commission du 4 décembre avait été l'occasion d'annoncer la relance du chantier de reconstruction d'un Plénier du CNIG, à la hauteur des attentes exprimées dans le rapport de 2018.

Cette réunion a été suivie d'actions menées pour aider les décideurs à percevoir l'intérêt des travaux du CNIG car suite aux remaniements, les acteurs étaient nouveaux. Cela a opportunément mis en évidence la pertinence du CNIG et les résultats manifestes de sa commission Données.

D'autres événements parallèles contribuent à cette reprise.

D'un côté, les constats et recommandations de la mission Bothorel ajoutent une nouvelle impulsion aux enjeux de la politique publique de la Donnée.

D'autre part, le pôle ministériel de la transition écologique est en train d'écrire une nouvelle feuille de route pour son travail sur la Donnée. Le CNIG en est partie prenante, même en considérant le caractère interministériel de son statut.

La stratégie adoptée est pragmatique. Pour favoriser un démarrage rapide du Plénier, le renouveau est prévu à droit constant*. Une proposition conjointe du CGDD et de l'IGN a été produite pour nommer un(e) nouveau président, désormais en attente de désignation. Les cabinets doivent s'en saisir incessamment, ce qui fera l'objet d'un arrêté de décision. Tout dépend de l'important chantier en cours sur la loi Climat Résilience qui est la priorité du ministère.

Les modalités et le principe de la relance du CNIG sont déjà actés. Les moyens à mettre en place sont en discussion. Il est certain qu'il y aura un partenariat du CGDD avec l'IGN, mais aussi avec d'autres opérateurs.

* « droit constant » = sans modification dans les textes

3) Conséquences du rapport Bothorel 2020

par Olivier Dissard, Ecolab

Rapport accessible depuis [l'article sur le site du CNIG](#)

Points importants relevés :

- L'échange des Données entre régions et les administrations nationales doit gagner en fluidité dans les deux sens. On sent que la loi Lemaire s'essouffle. Le besoin d'un partage politique et administratif est plus fort. Les petites collectivités ne sont pas assez armées pour assumer l'évolution vers une administration dématérialisée et s'emparer des données.

- Pour pouvoir se servir de l'intelligence artificielle (IA), un besoin urgent se fait sentir d'avoir à disposition des infrastructures de Données performantes et des standards d'interopérabilité adaptés. On constate actuellement des difficultés à permettre l'innovation en IA du fait d'une application très stricte du Règlement général sur la protection des données (RGPD). Cela se traduit par l'utilisation de données étrangères. La Grande Bretagne a par exemple mis en place

une solution de bac à sable pour permettre à l'IA d'apprendre sur des données personnelles dans un environnement sécurisé.

- Les agents à tous les niveaux hiérarchiques et donc les cadres dirigeants de l'administration doivent être sensibilisés à la donnée. L'administration a aussi besoin de compétences en data-science en plus grand nombre. On ne peut pas attendre l'arrivée d'une prochaine génération.
- Les services de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) doivent être renforcés, notamment pour l'accompagnement. La Commission d'accès aux documents administratifs (CADA) doit pouvoir obtenir un droit de sanction afin de légitimer son action, elle obtient trop peu de réponses actuellement.

Recommandations : elles sont une trentaine, presque toutes en intersection avec le champ des données et des acteurs abordé par le CNIG :

- Recommandations transversales en associant notamment la société civile
- Sur le portage de la politique publique de la donnée
- Sur la mise en œuvre de l'ouverture des données et codes sources avec notamment un pilotage interministériel, le renforcement du réseau par l'accompagnement des collectivités (ANCT).
- Sur le droit et la régulation : pouvoir de sanction pour la CADA, renforcement de la CNIL pour mieux accompagner, meilleure collaboration avec l'Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information (ANSSI)
- Sur l'acculturation et la politique Ressources Humaine (RH)
- Sur la qualité de la donnée et l'interopérabilité
- Sur l'infrastructure, le partage et l'accès sécurisé avec notamment une orientation d'investissements du Plan de relance
- Sur les données d'intérêt général, y compris le bon accès par les collectivités aux données produites dans le cadre des missions de service public déléguées.

Suites :

- Le ministère de la transformation et de la fonction publique (MTPF) a été désigné pour gérer les suites du rapport Bothorel. Il pourra s'appuyer sur la DINUM, la DITP et l'ANCT (pour les recommandations ciblées vers les collectivités et les élus).
- La politique publique de la donnée fera l'objet d'un suivi en Comité interministériel de la transformation publique (CITP). Elle se traduit d'ailleurs par l'engagement 6 du CITP du 5 février 2021 : « Une politique publique de la donnée ambitieuse sera mise en œuvre par tous les ministères pour mieux exploiter, ouvrir, partager et valoriser les données publiques, au bénéfice de la transparence et de l'efficacité de l'action publique. »

Chaque ministère sera chargé de décliner une feuille de route ambitieuse en matière de valorisation des données de son périmètre, en s'appuyant sur une gouvernance renouvelée et plus efficace. L'État prendra une charte d'engagement sur le traitement des demandes de données des chercheurs, et renforcera sa politique de ressources humaines dans le domaine de la donnée

Remarques :

- Comment améliorer la gouvernance ?
 - ⇒ Mettre la Donnée dans la liste des missions des administrations.
 - Comment utiliser les marges laissées aux pays par le RGPD ? (Règlement général sur la protection des données 2016)
 - Quelles formations et avec quels moyens ? Autant le privé maîtrise les notions d'API*, autant les administrations ont besoin de mise à niveau (Ministère de la Santé).
- *API= Application Program Interface : outils qui permet une manipulation de la Donnée
=> Une mission a été confiée par le DINUM et le directeur de l'INSEE à Simon Chignard (DINUM), Danielle Bourlange et François Brunet (Inspection générale de l'INSEE) :
« Evaluation des besoins de l'Etat en compétences et expertises en matière de données. »

4) Qualification et standard

par Arnaud Gallais, CEREMA :

Le groupe de travail de la commission règles de mise en œuvre QuaDoGéo a démarré en mars 2019 avec la mission d'aider à la réutilisation des données ouvertes grâce à une meilleure information sur leur qualité.

Il réunit collectivités, prestataires de services, producteurs et cellules de certification, OpenData France, IFREMER, Cerema, etc... avec des retours d'expériences provenant tant des producteurs que des utilisateurs de données. Le décryptage de la norme ISO19157 a été poursuivi et s'est matérialisé par une carte mentale ainsi que la consolidation xml de la norme sur Github.

Les travaux de recherches internationaux, les outils et processus de "retours utilisateurs" tels le géospatial user feedback (GUF), ainsi que les avancées en open data sur data.gouv et schema.data.gouv font l'objet d'une veille méthodologique importante.

Le projet de [registre français des métadonnées de qualité des données géographiques](#) a été élaboré dans l'objectif d'améliorer la saisie des critères qualité dans les métadonnées ISO et l'ambition de constituer une « extension pour les éléments de qualité » au guide CNIG des métadonnées v2.0". Il est implémenté sur le « Système de publication de registres » du Géocatalogue.

Il comprend 21 mesures ISO19157 retenues dans les fiches méthodo du Cerema ;

- 2 mesures hors ISO19157 mais préconisées dans les fiches Cerema (coefficient Kappa pour la justesse de classement, et classe de précision de l'arrêté 2003) ;
- auxquelles s'ajoutent 3 éléments de qualité de ISO19115 (généalogie, résolution spatiale, cohérence topologique)

Un "processus de qualification des données" a été élaboré à travers l'étude de deux cas, notamment celui des bases adresses locales. Il s'est concrétisé par une documentation comprenant une méthode pratique (en projet), un arbre de décision, ainsi qu'un tableau de hiérarchisation/priorisation des critères en fonction des données et de leurs usages.

Le GT QuaDoGéo travaille également sur la restitution graphique de l'évaluation des jeux de données. Une maquette a été élaborée, en s'inspirant des sites internet proposant des rubriques d'évaluation comprenant des retours utilisateurs.

Le développement d'un outil de réalisation de cette maquette est en cours.

Le sujet de la qualité ne peut s'aborder que par des retours d'expériences concrètes et la mise à disposition de méthodes, outils ou solutions pratiques. Préconisations du GT :

- Mieux intégrer les métadonnées sur la qualité interne et externe dans les géocatalogues français.
- Le registre et les autres productions du GT seront publiés et largement communiqué pour être adoptés.
- Evaluer les géostandards du CNIG au regard de la thématique « Qualité ».
- Assurer une veille sur les outils de retour des utilisateurs.
- Poursuivre le développement de l'outil de restitution graphique de la qualification.

⇒ Un chapitre Qualification de la Donnée sera intégré par les prochains standards du CNIG.
--

5) Point sur le projet Lidar

par Loïc Gondol, Chef de projet Lidar haute densité à l'IGN :

La technologie LIDAR permet de réaliser des cartographies 3D denses et précises, indispensables à une connaissance fine du territoire (sol, sursol et végétation) et au suivi de ses évolutions.

Le LIDAR répond aux besoins de nombreuses politiques publiques : prévention des risques naturels, connaissance de la ressource forestière, suivi de la Politique agricole commune, aménagement du territoire, navigation aérienne, sécurité intérieure, aides à la transition énergétique, révélation de vestiges archéologiques... La France initie pour la première fois un projet national de couverture lidar haute densité (10 points /m²) afin de disposer d'une cartographie 3D très précise de la quasi-totalité de son territoire d'ici à 2025.

Les acquisitions vont débuter dès le printemps 2021, localisées sur un grand quart Sud-Est de la France. Le secteur privé industriel va être fortement mobilisé pour la production des données. Les livrables produits incluent les nuages de points classés, modèles numériques de terrain, modèles numériques de surface.

L'objectif de ce programme ambitieux et fédérateur est d'obtenir un saut qualitatif dans la description fine en 3D du territoire.

Remarques :

- L'IGN est engagé à tenir les délais de ce magnifique projet !
Les spécifications auront-elles bougé dans 5 ans ? On aurait mieux que 10 points/m² ?
⇒ A priori, non, elles ont été testées par la litto3D qui a donné toute satisfaction.
- On peut supposer que le programme LIDAR sera accompagné d'autres programmes nationaux et tous les organismes auront un rôle d'information à jouer à ce propos, dont le CNIG.
- Quelle est la précision ? meilleure que 40 cm en planimétrie, et 10 cm en alti.
⇒ MNT précis et PCRS raster pourront en profiter.

6) Feuille de route 2021 pour le PCRS

Le GT PCRS est un groupe d'échange sur les bonnes pratiques de mise en œuvre du PCRS.

Un Appel à commentaire sur des fiches de recommandations produites est prévu en avril

- fiches de contrôles (vecteur / raster)
- fiches de mise-à-jour

Elles seront validées en juin et diffusées le 15 septembre aux Géodatadays

Réunions prévues du groupe de travail PCRS

- le 6 avril : Réflexions autour de la diffusion et l'accessibilité du PCRS aux DTDICT

Quelles doivent être les conditions d'accès et autres propriétés diverses des Données ?

(Open Data ne signifie pas forcément gratuité)

- en juin lors d'une réunion élargie du GT qui validera les travaux en cours

⇒ Ce programme reçoit toute l'approbation du président de la commission Données

7) Avancées des GT Réseaux et GT Star-Elec des réseaux électriques

Par Guillaume Malard (ENEDIS / Afigéo)

Pour StaR-DT (le GT réseaux) :

Le chantier test de Toulouse avance avec la production de données réseau pour plusieurs exploitants et la mise à disposition du PCRS à venir. Le GT reçoit toujours des marques d'intérêt de la part de collectivités souhaitant recevoir des données vectorielles en réponse aux DT-DICT. Toutefois, le passage à la concrétisation par le pilotage d'un chantier test se fait peu jusqu'à maintenant.

Pour StaR-Elec des réseaux électriques :

M. Laurent Mer (société GeoFIT) est chargé de réaliser les études et la production du standard. Il a d'ores et déjà pu entamer l'appropriation de nos travaux et participer au dernier atelier thématique distribution. Le GT est recentré sur les thématiques distribution et éclairage public. Nous pensons que nos travaux seront facilement adaptables à la signalisation et au transport dans un second temps. En effet, le standard est déjà conçu pour être modulé en fonction des spécificités de chaque exploitant.

GT Distribution : Les travaux ont pour l'instant porté principalement sur l'étude du phasage d'un projet et des cas d'échanges de données. Ces points sont bien avancés. Quelques cas de modélisation (traçabilité des matériels, gestion du statut des ouvrages, gestion de la topologie électrique) ont été étudiés. Les classes d'objet et les attributs seront le prochain axe de travail du GT thématique, en s'appuyant sur les productions du GT éclairage public et le standard CIM.

GT Eclairage public : Le groupe a principalement avancé sur les classes d'objets et les attributs utilisés actuellement par les membres, en attente du niveau de précision qui serait défini en distribution pour les adapter.

La question du phasage et de la modélisation seront abordés lors des prochains ateliers. Il est probable que le phasage retenu soit une version simplifiée du phasage décrit dans le GT distribution (fusion de certaines étapes et échanges).

Etapes envisagées du programme de rédaction, en cours d'élaboration côté GeoFIT :

- S'assurer que les productions réalisées jusqu'à présent sont bien dans le cadre d'une extension de StaR-DT.
- Etudier des phases de la vie de l'ouvrage dans lesquelles les données collectées seront réutilisées
- Faire converger les 2 groupes de travail thématiques en les amenant au même niveau d'avancement sur les différents axes
- S'assurer de la compatibilité avec les normes voisines : BIM et CIM
- Définir le (ou les) format de fichier répondant aux besoins des utilisateurs en restant simple mais modulaire.
- Définir des métadonnées. A priori un fichier externe de métadonnées accompagnerait l'échange et fournirait des éléments de contexte aux outils de vérification (spécification particulière exploitant, cas d'échange, dates, version...).

⇒ L'objectif est de lancer l'appel à commentaires sur ce projet avant l'été.

8) Proposition de création d'un groupe de travail pour les réseaux des eaux

**Par Adeline Clifford (ASTEE),
Gilles Chuzeville (Grand Lyon) et Patrick Alayrangues (ALTEREO)**

Diapositives et projet de mandat disponibles sur http://cnig.gouv.fr/?page_id=640.

Le groupe de travail «Standards SIG» (Système d'Information Géographique) créé par l'Astee en décembre 2017, s'inscrit dans la continuité de la mise en place de la réforme anti-endommagement de 2012.

Il se compose d'acteurs variés issus de collectivités, de délégataires, de bureaux d'ingénierie, d'éditeurs SIG et d'institutions comme la FNCCR (Fédération nationale des collectivités concédantes et régies) et l'OFB (Office français de la biodiversité).

Dans un premier temps, le groupe s'est fixé l'ambition de proposer une symbologie à destination des métiers d'exploitation et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable et d'assainissement. Celle-ci participe ainsi à l'amélioration de la lecture des plans et à la réduction du risque d'accidents de chantiers.

Dans un second temps, le groupe vise la mise en place d'un Modèle Conceptuel de Données (MCD) qui facilitera les échanges de données entre services d'eau et opérateurs.

Les principaux bénéficiaires sont les services publics d'eau et d'assainissement, ainsi que leurs prestataires et délégataires; plus largement, tous les intervenants sur la cartographie.

Remarques :

Le groupe de travail réseaux d'eaux propose de partager et communiquer ses travaux, afin de garantir une cohérence des travaux entrepris avec les livrables des autres groupes (RAEPA, StaR-DT, StaR-Elec, PCRS, ...) et bénéficier des retours d'expériences.

La création du groupe de travail réseaux d'eaux est validée en séance par le président
--

9) Divers

Patrick Sillard, responsable des méthodes statistiques et référentiels communs à l'INSEE estime que l'Adresse aurait besoin d'une table ronde comme celle de la commission Données du CNIG afin de réunir les acteurs de la BAN (Base Adresse Nationale) et faire évoluer des différences de point de vue qui bloquent son exploitation.

Cette demande est soutenue par l'association des ingénieurs territoriaux de France, (AITF) qui confirme le besoin.

⇒ Ce sujet important pourrait être un des premiers à aborder au sein de l'équipe mise en place par le futur président du CNIG.
--